



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :  
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde  
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives  
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés  
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

---

## Référence :

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Tarif :** 195€ HT par jour par stagiaire (Prix Public)

**Contact :** [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

---

## ❖ Public visé

- Membres du Comité social et économique
- Délégués et représentants syndicaux

## ❖ Prérequis

- Aucun prérequis pour participer à cette formation

## ❖ Objectifs opérationnels / compétences visées

- Connaître les différents outils juridiques de la restructuration d'entreprise
- Limiter les dommages sociaux, par la négociation active.

1

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



## FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :  
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde  
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives  
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés  
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

### ❖ Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser et comprendre les informations économiques,
- Maîtriser les éléments de la GPEC,
- Utiliser les dispositifs visant à maintenir l'emploi,
- S'appuyer sur les compétences et les moyens de l'expert,
- Informer les salariés sur leurs droits.

### ❖ Durée et modalités d'organisation

- Durée totale : 1 journée, soit 7 heures
- Horaires : matin : 09h00 – 12h30 / après-midi : 13h30 – 17h00
- Type de formation : inter entreprise ou intra entreprise
- Organisation : formation en présentiel ou en distanciel
- Nombre de stagiaires prévu : minimum 6 / maximum 12

### ❖ Lieu de réalisation de l'action de formation

- INACS – 15 Avenue Victor Hugo – 92170 VANVES  
Ligne 13 – Malakoff Plateau de Vanves  
Bus 58 – Arrêt Michelet
- Sur le site de l'entreprise ou dans des salles de séminaire lors de formation intra-entreprise

2

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



## FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :  
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde  
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives  
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés  
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

### ❖ Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation de la formation en fonction de la situation de handicap portée à notre connaissance. En fonction des besoins spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

### ❖ Délai d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 2 mois.

### ❖ Prix de la prestation

3

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**  
15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)  
Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -  
N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



## FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :  
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde  
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives  
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés  
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

- **195€ HT par jour et par stagiaire**

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante

***Les frais réels de mission de l'animateur : déplacement - repas - hôtel, seront refacturés à l'entreprise.***

***Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des stagiaires ainsi que la location de la salle seront pris en charge directement par l'entreprise.***

L'INACS fournira tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

### ❖ Modalités de règlement

Le paiement sera dû à 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

### ❖ Méthodes et moyens pédagogiques

4

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**  
15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr  
Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -  
N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :  
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde  
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives  
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés  
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

- Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage sur des situations apportées par l'intervenant ou par les stagiaires.
- Mise à disposition d'un support pédagogique à l'issue de la formation.
- Cas pratique sur mesure.
- Conseils individualisés immédiatement applicables.

## ❖ Programme de la formation

Matin	Après-midi
<p><b>9h00 – 10h30</b> Présentation croisée sur le thème de la session, parcours et objectifs Les divers outils de restructuration hors procédure de licenciement économique</p> <p><b>10h45 – 12h15</b> Les différentes étapes d'un PSE, de la négociation à la consultation La gestion du temps et la planification La méthode GANTT</p>	<p><b>13h45 – 15h15</b> Le travail documentaire et son analyse Construire son expertise pour un PDV Le recours à un expert, Élaborer votre cahier des charges</p> <p><b>15h30 – 17h00</b> La RCC et le licenciement économique, étude des différences Synthèse de la journée, Votre plan d'action</p>



## FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :  
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde  
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives  
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés  
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

### ❖ Moyens d'encadrement

Pour toute demande d'information, le participant peut contacter l'organisme INACS durant les heures suivantes du lundi au vendredi de 9h00/12h30 et 13h30/17h00 :

Nom du contact : Linda MAREGHNIA ou Sinthia THAVANESALINGAM

- Soit par téléphone : 01 86 90 43 79
- Soit par mail : [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

Vous pouvez également envoyer votre demande en ligne en remplissant le Bulletin d'inscription sur le site internet de l'INACS : [www.inacs.fr](http://www.inacs.fr)

Le référent pédagogique est Laurent RESCANIERES. Pour toute demande vous pouvez le contacter par mail : [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :  
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde  
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives  
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés  
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

## ❖ Moyens pédagogiques et techniques

### ➤ Supports

Les participants recevront le support de la formation en format PDF envoyé par mail par l'intervenant.

### ➤ Matériel nécessaire pour la formation en présentiel

- Une salle dont la taille est compatible avec le plan gouvernemental de lutte contre l'épidémie de COVID-19 en vigueur au moment de la formation
- Un vidéo projecteur et la possibilité de sonorisation
- 1 paperboard
- Une connexion internet

### ➤ Matériel nécessaire pour la formation en distanciel

- Un ordinateur comprenant un micro, une enceinte
- Une connexion Internet

7

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

**« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :  
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde  
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives  
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés  
de Fin de Carrière (CFC) »**

**FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL**

**Diffusion**

**Version V 0.1**

## ❖ Modalités de suivi et d'évaluation

- La convocation, le livret d'accueil et le questionnaire d'entrée sont envoyés à l'apprenant 15 jours avant le début de la formation.
- L'intervenant remet le règlement intérieur, signe et fait signer la feuille d'émargement au stagiaire par demi-journées.
- L'attestation de formation est remise au stagiaire à la fin de la formation.

Le livret d'accueil et le règlement intérieur sont consultables sur notre site [www.inacs.fr](http://www.inacs.fr) dans la rubrique « inscription ».

## ➤ Évaluation formative

- Chaque séquence fait l'objet d'un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être).
- Évaluation de l'intégration des connaissances par un quizz quotidien (téléphone portable nécessaire).



## FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :  
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde  
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives  
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés  
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

### ➤ Évaluation sommative de la satisfaction du participant

- Évaluation « à chaud » de la formation par un questionnaire remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Évaluation « à froid » de la formation par un questionnaire envoyé aux stagiaires sous 2 mois par mail.

### Bon pour accord

Entreprise :

Nom du contact :

Adresse de facturation :

Signature :

Le Président de l'INACS